



Communiqué de presse,
Jeudi 17 novembre 2022

Le Fonds pour l'Arbre dévoile son rapport d'activité 2021-2022 :
**la haie et l'arbre champêtre au cœur des solutions
pour l'adaptation des territoires et des systèmes agricoles
aux changements climatiques**



©Photo : Karolina Samborska

« Le Fonds pour l'Arbre n'est pas seulement un programme de soutien à l'animation territoriale pour la plantation, la préservation et la valorisation des haies ; c'est aussi une dynamique qui permet à une multitude d'acteurs (mécènes, entreprises engagées) de comprendre et de s'impliquer dans du développement territorial, de la préservation environnementale et en faveur de la soutenabilité de notre système agricole. »

— **Sylvie Monier, Présidente du Fonds pour l'Arbre**

Depuis 2020, le Fonds pour l'Arbre se positionne comme un porte-voix pour la haie champêtre auprès des entreprises, du grand public et des institutions. Alors que se déroule en Égypte, la COP27 et que nous vivons une année marquée par le dérèglement climatique et par un contexte économique tendu, le Fonds pour l'Arbre publie son rapport d'activité 2021-2022 et réaffirme son soutien aux actions territoriales, régionales et nationales pour déployer l'arbre et la haie. Le Fonds pour l'Arbre confirme son ambition de développer le mécénat collectif en faveur de la haie, afin que celle-ci participe à la transition écologique, sociale et économique des paysages ruraux en France en étant au plus près des enjeux des acteurs de terrain. Un bilan qui atteste d'une demande croissante et d'un engouement collectif des acteurs sur l'ensemble du territoire, avec des profils agricoles mobilisés de plus en plus variés (céréaliers, éleveurs, maraîchers, viticulteurs, etc.) et tous unis au service du bien commun et de la biodiversité.

Des actions de préservation et de plantations démultipliées et réparties sur l'ensemble du territoire

En accord avec les préoccupations citoyennes du moment, le Fonds pour l'Arbre agit sur la conservation et la restauration des arbres et des haies champêtres sur tout le territoire. Pour la deuxième année de son programme de soutien aux actions territoriales en faveur de la haie et de l'arbre champêtre 2021-2022, le Fonds pour l'Arbre a développé de nouvelles aides pour soutenir structurellement une dynamique de restauration et de développement du patrimoine bocager français. Au total **86 opérateurs ont ainsi été soutenus** dans la conduite de projets de territoire pour assurer un passage à l'échelle régionale, une gestion et des plantations durables des haies.

Le déploiement du **Label Haie**, gage de qualité pour une gestion durable, est nécessaire, tout comme la structuration régionale du réseau. C'est pourquoi, cette saison, **11 référents régionaux Label Haie ont été soutenus et 18 correspondants Végétal local ainsi que 4 Afac Régionales** agissant pour accompagner la montée en compétences des acteurs de l'arbre et le développement de politiques publiques.

Second levier de la restauration du bocage, la plantation permet son renouvellement. Sur le long terme la génétique des plantations ne peut être négligée. C'est pour cette raison que **le Fonds pour l'Arbre a réalisé plus de 50% des plantations 2021-2022 en Végétal local** avec un soutien apporté au développement de la filière ligneuse Végétal local dans les territoires. Cette saison a ainsi enregistré **464 458 arbres plantés et gérés sur 1262 sites de plantation** avec **77 opérateurs** soutenus et mobilisés auprès de **1262 gestionnaires-plantateurs**, dont **624 agriculteurs**.

Cette dynamique illustre un contexte national de prise de conscience et d'engouement des agriculteurs, des acteurs de l'arbre et des pouvoirs publics autour de la thématique de l'arbre et de la haie.

En effet, la haie a été placée au cœur des politiques agricoles sur la période 2021-2022 avec, notamment, **l'inscription d'une mesure dédiée à la haie dans le Plan France Relance** - menée en lien avec l'Afac-Agroforesteries, co-fondateur du Fonds

pour l'Arbre - mais aussi la reconnaissance de la PAC avec **le bonus « haies » apportant une rémunération liée aux services écosystémiques rendus par les haies.**

Un contexte national propice qui a fait augmenter la demande des opérateurs sur le terrain et plus particulièrement auprès du Fonds pour l'Arbre lors de l'appel à projets 2022-2023 : **102 candidatures reçues dont 86 soutenues** réparties sur l'ensemble du territoire national pour un budget alloué de **745 514 euros**. Des chiffres en hausse qui révèlent, néanmoins, une incapacité à soutenir financièrement l'ensemble de la demande territoriale : 1 095 166 euros serait nécessaire pour satisfaire l'ensemble des besoins recensés par les opérateurs sur le terrain. Ces résultats alertent sur la nécessité d'une action collective et d'une mobilisation des pouvoirs publics territoriaux, régionaux et nationaux, conjointes à celle des mécènes pour assurer un passage à l'échelle en soutenant cette envie grandissante de préserver et restaurer la haie.

Pour initier cette dynamique de rassemblement, le Fonds pour l'Arbre entend contribuer à **soutenir la plantation de 1,2 millions d'arbres par an, soit 1 200 km de haies**. Cet objectif à court terme s'inscrit dans une perspective à long terme afin d'atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris. En effet, le Fonds pour l'Arbre veut soutenir la préservation et la restauration des 750 000 km de haies couvrant l'ensemble du territoire national. L'objectif est aussi de multiplier par dix le rythme des plantations, en passant à 25 000 km plantés chaque année, afin de recréer un maillage bocager d'une densité comparable à la France agricole des années 50. A terme, la haie en jouant pleinement son rôle permettra de :

- atteindre 10% d'infrastructures agroécologiques sur les exploitations agricoles, seuil minimal pour maintenir la biodiversité et assurer les services écologiques,
- stocker 53 millions de tonnes de CO2 supplémentaires pour compenser 9,6% des émissions de CO2 de l'agriculture en 2050,
- mobiliser durablement la biomasse bocagère jusqu'à représenter 15% de la consommation en énergie de l'agriculture pour sortir des énergies fossiles.

Des profils agricoles de plus en plus diversifiés avec une dynamique émergente dans les systèmes céréaliers

Les opérateurs que soutient le Fonds pour l'Arbre sont les premiers garants et acteurs d'une plantation et d'une gestion durable des haies. Le type de structures de ces opérateurs en fait des experts territoriaux de la haie : organismes spécialistes de l'arbre, protection et éducation à l'environnement, Parc Naturels Régionaux, collectivités territoriales, acteurs de la filière aval de valorisation de l'arbre, etc.

Accompagnés par ces opérateurs et parmi les principaux gestionnaires-plantiers de haie du programme du Fonds pour l'Arbre : **les agriculteurs. Ils représentent 49% des planteurs et concentrent 65% du volume total de plantations du programme.** Ils sont des acteurs clés de la pérennité des plantations. À la suite des politiques de remembrement et de promotion d'une agriculture intensive, ils

répondent depuis plusieurs années favorablement et nombreux à la plantation de haies bocagères sur leurs surfaces agricoles.

Les chiffres de la saison 2021-2022 sont d'autant plus encourageants qu'ils mettent en avant l'intérêt de **primo-plantés (plus de la moitié) mais aussi d'agriculteurs engagés dans une démarche en faveur de la haie sur le long terme puisque 41% des planteurs de cette saison sont des exploitants agricoles fidélisés**, convaincus des bienfaits de la haie et soucieux d'un accompagnement technique de qualité.

Une tendance notable apparaît également cette saison sur le plan des secteurs de production. **Alors que sur le programme 2020- 2021, seuls 4,5% des gestionnaires de haies agricoles étaient installés sur un système en grandes cultures contre plus de 40% d'éleveurs (tous types confondus), ils sont 16,5% pour 2021-2022 pour 40% d'éleveurs.** Une répartition qui s'observe également du côté de la mesure « Plantons des haies » du programme Plan France Relance.

Les plantations en systèmes viticoles et maraichers se développent également.

La biodiversité, première motivation à planter pour plus de la moitié des sites de plantation

Tous porteurs de projet confondus, l'enjeu biodiversité arrive largement en tête pour plus de 50% des sites de plantation. **Il bondit de 16% par rapport à l'année 2020-2021.**

L'importance prise par cette motivation de plantation chez les planteurs est à mettre directement en lien avec la médiatisation accentuée faite autour de l'effondrement de la biodiversité même si d'autres bénéfices sont attendus par les exploitants agricoles notamment (protection des parcelles, ombrage et protection contre le vent et les intempéries pour les animaux, etc.).

Il faut noter que l'ensemble des **services écosystémiques rendus par les haies** (fourrage, bois, eau, bien-être animal, qualité du paysage, etc.) sont **autant de bénéfices au service du planteur gestionnaire**, pour une adaptation des exploitations et des territoires face aux changements climatiques.

Le choix des essences est également primordial dans la plantation de haies bocagères. Les haies plantées sont ainsi majoritairement composées d'arbustes (70% des plants). Les arbres dits de haut-jet représentent 25% des essences choisies. Le reste est composé d'essences de lianes (clématite, lierre, églantier, etc.) ou semi-ligneuses (genêt, ajonc par exemple).

Le choix des essences oriente très clairement les haies plantées vers une fonction majoritairement tournée vers la biodiversité avec de nombreuses essences à fruits pulpeux. Ces choix sont cohérents avec les motivations exprimées pour la réalisation des plantations où l'enjeu biodiversité a fortement augmenté sur cette campagne (de 34 à 50%).

[>> POUR TÉLÉCHARGER LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022 COMPLET](#)

À propos du Fonds pour l'Arbre

Créé en 2020 par la Fondation Yves Rocher et l'Afac-Agroforesteries, le **Fonds pour l'Arbre** est un fonds de dotation collectif en faveur de la haie bocagère en milieu rural qui fédère des entreprises, fondations, opérateurs, agriculteurs, collectivités et citoyens, tous unis autour de trois grands préceptes : planter, restaurer et accompagner. Le Fonds pour l'Arbre a pour objectif de soutenir une dynamique de préservation et de restauration des 750 000 km de haies du territoire et de développer le patrimoine bocager français en s'appuyant sur l'action territoriale en vue de participer à la transition agricole et écologique.

<https://fondspourlarbre.fr>

CONTACT PRESSE

Elise Muesser – Agence ATIK – elise@agence-atik.com – 06 76 89 74 29